

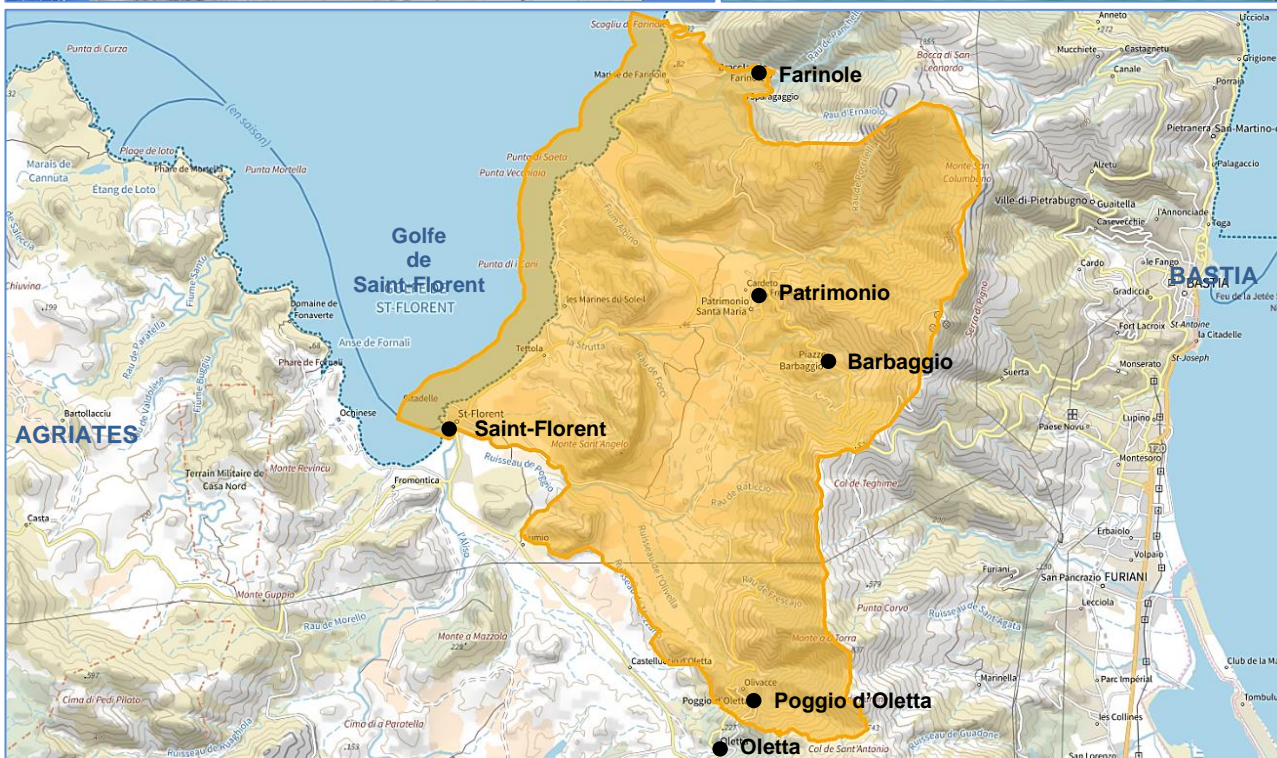
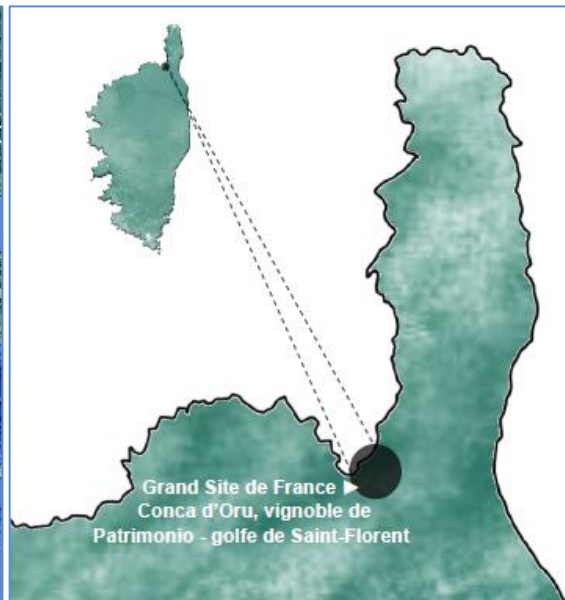
Rapport à la commission supérieure des sites, perspectives et paysages du 14 décembre 2023

Demande de renouvellement du label Grand Site de France
« Conca d'Oro, vignoble de Patrimonio - golfe de Saint-Florent » (Corse)
pour la période 2024 - 2031

Rapport IGEDD n° 015254-01
établi par

Thierry Boisseaux
Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts

Décembre 2023



1. Localisation du Grand Site de France « Conca d'Oru - vignoble de Patrimonio - Golfe de Saint-Florent »
Périmètre du GSF en orange sur la carte du bas
Google Earth, dossier de candidature, Géoportail IGN, ThB



Le cas du Grand Site de France Conca d'Oro, vignoble de Patrimonio - golfe de Saint-Florent, dont le renouvellement du label est aujourd'hui soumis à l'avis de votre commission, est remarquable à bien des égards. Il mérite, aux yeux de votre rapporteur, une attention toute particulière lorsque l'on s'intéresse à la politique des Grands Sites de France et à ses résultats¹.

D'une taille que je qualifierai de "raisonnable" (un peu moins de 6 000 ha), il possède l'avantage, pas si fréquent, de pouvoir être embrassé presque d'un seul regard, depuis quelques points de vue spectaculaires et faciles d'accès. Ce qui lui offre une "lisibilité" immédiate. Celle d'un ensemble cohérent, largement cultivé, aux parcelles le plus souvent harmonieusement imbriquées avec des espaces arborés ou boisés, aux villages à l'habitat très groupé et globalement qualitatif, certains sur des flancs escarpés. Le tout enfin, est agrémenté de crêtes rocheuses mémorables, et en lien direct, visuel et topographique, avec la Méditerranée *via* trois belles "strettes"².

Ce Grand Site est remarquable également par la prégnance d'une activité humaine qui façonne directement une large part de son paysage, la viticulture. La protection de celle-ci, présente depuis des millénaires, avec des intensités et une occupation du sol - partagée avec d'autres cultures et la forêt - variables au fil des siècles, a d'ailleurs largement motivé le classement au titre de la loi de 1930 de la Conca d'Oro en 2014 sur 4 500 ha. Le syndicat des vignerons de l'AOC Patrimonio ne s'y est pas trompé puisqu'il a soutenu cette démarche de classement par ailleurs fortement portée par les élus locaux³.

C'est ainsi que près de 80% de la surface du Grand Site de France, peuplé d'un peu moins de 5 000 habitants permanents sont classés (voir illust. 2), sur le critère pittoresque, la quasi-totalité du reste étant inscrite. Il est en effet apparu essentiel aux acteurs locaux, comme à l'Etat, de pouvoir maîtriser l'évolution d'un territoire soumis à une forte pression foncière, afin de lui conserver sa vocation viticole⁴ et agricole, ainsi que la qualité d'un paysage par ailleurs riche de la diversité biologique qu'il abrite. Loin d'une "mise sous cloche", la vie y continue donc plus que jamais.

Une autre particularité de ce Grand Site réside, non pas dans le fait qu'il subirait les affres d'une sur fréquentation mal maîtrisée, mais au contraire dans les opportunités qu'une fréquentation balnéaire intense sur l'une de ses communes, Saint-Florent, pourrait offrir si l'on savait mieux en diriger une partie vers ses autres communes. Cette approche, assumée et positive, constitue naturellement un des axes d'action du Grand Site au service du développement économique du territoire. Saint-Florent, dont le maire préside aujourd'hui le Grand Site, même sans territoire classé, n'a pas hésité longtemps à rejoindre la démarche.

Enfin, dernier élément remarquable, votre commission le sait, l'octroi du premier label en 2017 n'a pas complètement suivi les canons procéduraux habituels, du fait de l'impulsion que la ministre en charge des sites⁵ a souhaité donner à un projet, alors pas totalement mûr, mais déjà dans de nombreuses têtes. Votre commission, reprenant la suggestion de l'inspecteur général Jean-Marc Boyer, avait souhaité qu'un point d'étape soit réalisé à mi-parcours de la première période de labellisation, afin de vérifier la progression du projet de territoire proposé sur quelques points clefs. Celui-ci, qui vous a été présenté en 2020, a mis en évidence la mobilisation déterminée des élus et du syndicat mixte porteur du projet pour démontrer, par leurs actions et premiers résultats, que leur label n'avait pas été usurpé.

Rappelons qu'aucune durée préalable à l'octroi du label GSF n'est fixée, et qu'en toute rigueur, le passage par une Opération Grand Site n'est pas une obligation. Ce sont les actions de réparation déjà engagées, la maturité et le contenu du projet de territoire sur la base d'une analyse paysagère et d'une définition de l'esprit des lieux, la crédibilité et la solidité de la gouvernance et enfin la richesse des partenariats tissés qui doivent primer. Il en est de même pour le renouvellement du label.

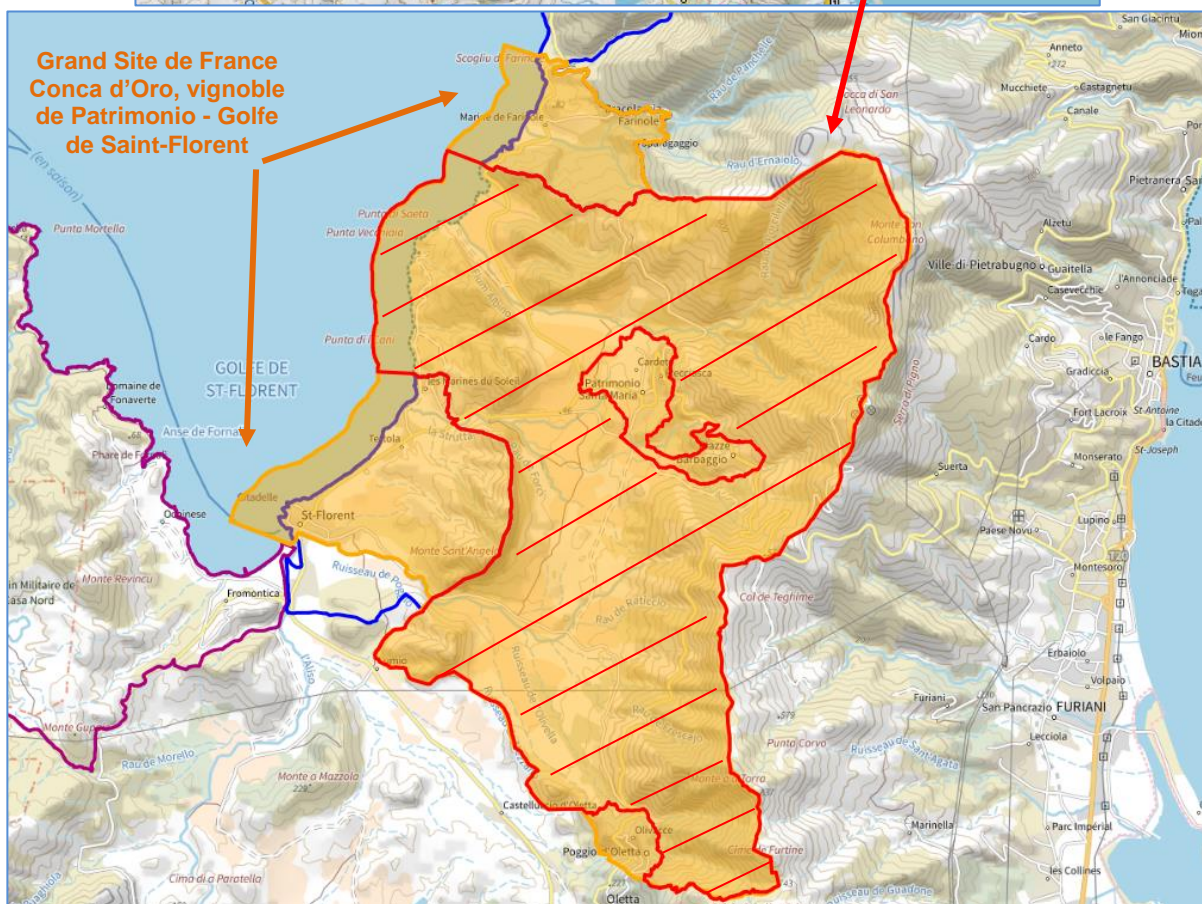
1 - Voir rapport IGEDD « Les Grands Sites de France, la force fédératrice du paysage au cœur de l'action des territoires », Brigitte Baccaini, Thierry Boisseaux, Jean-Luc Cabrit - Octobre 2022.

2 - Qui s'apparentent à des défilés, sans être particulièrement étroits (ce que signifie ce mot) ici.

3 - M. Guy Maestracci, maire de la commune de Patrimonio et M. Jean Laurent De Bernardi, président du syndicat des vignerons de l'AOC Patrimonio se sont particulièrement impliqués à l'époque.

4 - « ... est classé parmi les sites du département de la Haute-Corse le site de la Conca d'Oro **comprenant le vignoble de Patrimonio** sur le territoire des communes de Barbaggio, de Farinole, d'Oletta de Patrimonio et de Poggio-d'Oletta » - Décret 1er août 2014.

5 - Mme Ségolène Royal, ministre en charge des sites du 2 avril 2014 au 17 mai 2017.



2. Protections (loi de 1930) dont celles du site classé (SC) de la Conca d'Oro (en rouge) et zoom sur les limites du Grand Site de France (jaune orangé) - Géoportail de l'IGN, Atlas des patrimoines, ThB

Je ne reviendrai pas sur le détail des actions (nombreuses) réalisées à 90 % pendant la première période⁶ ou programmées pour celle qui s'ouvre⁷. Votre commission a pu en prendre connaissance dans le dossier de candidature et à l'occasion de la présentation de ce jour.

Il me paraît important en revanche, de mettre en exergue deux éléments qui témoignent que le projet du Grand Site de France « *Conca d'Oro, vignoble de Patrimonio - golfe de Saint-Florent* » est désormais vraiment convaincant : le dispositif mis en place pour une prise en compte effective de la qualité du paysage, c'est le fondement même d'un GSF ; la gouvernance solide et efficace sur laquelle il s'appuie.

1. Une remarquable vigilance paysagère placée au cœur des décisions des acteurs du Grand Site de France

Une charte paysagère, architecturale et environnementale, établie de façon concertée, comme fondement

Recommandation de l'inspecteur Jean-Marc Boyer et de votre commission en 2017, réaffirmée en 2020 (clause de revoyure et présentation à votre commission), le GS a pour ambition de faire de son projet paysager la colonne vertébrale, par nature transversale, de son action. Et cette ambition a commencé, à entrer dans la réalité.

La réalisation du diagnostic, confié à une équipe pluridisciplinaire (paysagistes, architectes, urbanistes, environnementalistes) a permis bien sûr de caractériser les différentes composantes paysagères (naturelles, agricoles, urbaines) en présence avec finesse et précision, mais aussi de dégager plusieurs enjeux⁸ pour ce territoire liés à : « *l'homogénéisation viticole du paysage agricole, le développement de nouvelles formes de résidentialisation, la gestion des points noirs, des constructions récentes en rupture avec les caractéristiques locales et enfin une gestion des risques incendie, inondation et qualité de la ressource en eau* ».

Un travail complémentaire visant à "pousser" des scénarios « *crédibles mais non souhaitables* », sur la base de ces enjeux, a permis de dégager quatre orientations pour le projet paysager qui sous-tend toutes les actions du Grand Site : « *marquer l'émotion en affirmant l'identité du GS, maintenir l'équilibre agricole et viticole du paysager ; optimiser la gestion des risques naturels en préservant les continuités écologiques et les espaces naturels ; gagner en qualité architecturale et paysagère et maîtriser les dynamiques villageoises.* »

Sur la base de cette analyse, la charte inclut un programme détaillé de 38 actions déclinées autour des quatre orientations en précisant leurs dénominations : « *pour reconnaître et partager ce paysage d'exception... ; pour répondre aux besoins de développement agricole en cohérence avec l'esprit des lieux... ; pour gérer les risques naturels en préservant les continuités écologiques et les espaces naturels... ; pour faire du paysage bâti une composante patrimoniale...* »

Chacune des 38 fiches action (par exemple : *préserver les reliefs symboles, qualifier et soigner les transitions espace cultivé/espace naturel/espace habité, valoriser et préserver la végétation au sein des villages, organiser le stationnement dans le cœur des villages*, etc.) rappelle l'enjeu, l'objectif poursuivi, la réglementation, les moyens mobilisables et précise surtout les principes d'action recommandés. Il s'agit en effet avant tout de guider les acteurs, publics ou privés dans l'élaboration de leurs projets.

Enfin, un document additionnel de la charte détaille les principes de construction, la gamme des matériaux, le nuancier de couleurs et les palettes végétales souhaitables au sein du Grand Site.

6 - Voir annexe 4, éléments de bilan 2017-2023

7 - Voir annexe 5, programme d'actions détaillé 2024-2031

8 - Ces enjeux sont également spatialisés - voir l'atlas cartographique du GSF

Une charte paysagère, architecturale et environnementale... vivante

Mais ce qui est le plus remarquable, ce sont les dispositions qui ont été prises pour que cette charte ne reste pas sur les étagères et ses recommandations lettre morte ou vœux pieux. Car il ne s'agit que de recommandations, non de prescriptions obligatoires.

Six actions de la charte (en plus des 38 évoquées plus haut) précisent ces dispositions. Outre les moyens d'information, de communication et d'évaluation, indispensables et prévus mais sur lesquels nous ne nous étendrons pas, deux évolutions méritent un focus particulier, tant elles ancrent la préoccupation du paysage dans le concret, et tant elles illustrent la mobilisation des acteurs du territoire autour du Grand Site et de ses objectifs.

Une intégration des recommandations de la charte sous forme de prescriptions dans les PLU déjà effective

Les maires s'y étaient engagés, c'est désormais chose faite pour tous ceux dont le PLU a été institué ou révisé. Imminent pour les autres. Il s'agit là d'un pas décisif, et d'un message de clarté envoyé aux habitants et pétitionnaires.

Une « commission de concertation » pour faciliter l'acceptabilité des projets des habitants et acteurs en cohérence avec le projet paysager du Grand Site

Cette commission fonctionne depuis environ deux ans. Elle examine chaque projet déposé par un pétitionnaire nécessitant un avis ou une autorisation (ou une non-objection) d'une des autorités compétentes (commune, Etat, etc.) en fonction des législations concernées, dont celle relative aux sites classés et inscrits. Sa composition très large permet d'inclure tous ceux qui "ont à en connaître".

Le pétitionnaire après avoir envoyé son dossier⁹ à la commission dont le secrétariat est assuré par le Grand Site en lien avec la DREAL, vient le présenter devant celle-ci et se déplace, avec la commission, sur le terrain. L'objectif est d'engager un dialogue entre les différentes autorités et le pétitionnaire sur les contours de son projet et ses besoins d'adaptation éventuels.

Dans un délai d'environ une semaine après cette présentation et visite de terrain, le pétitionnaire reçoit un document de recommandations sur son projet. Il ne s'agit pas d'un avis, la commission n'étant pas habilitée à en donner, mais bien d'une démarche de dialogue et d'accompagnement avant que le pétitionnaire dépose formellement sa demande (permis de construire, d'aménager, etc.).

Votre rapporteur a pu rencontrer la quasi-totalité des membres de cette commission¹⁰, ainsi que des pétitionnaires, tous très enthousiastes devant ce mode de fonctionnement innovant qui facilite la vie des porteurs de projet, souvent déconcertés devant l'accumulation des législations, mais aussi des autorités appelées à statuer *in fine*¹¹, l'échange ainsi possible leur permettant de mieux apprécier l'ensemble des enjeux.

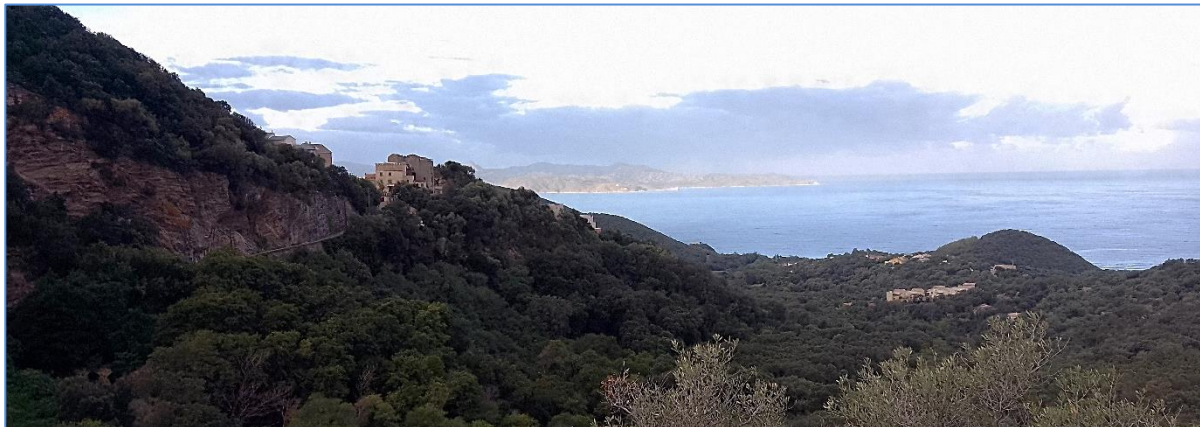
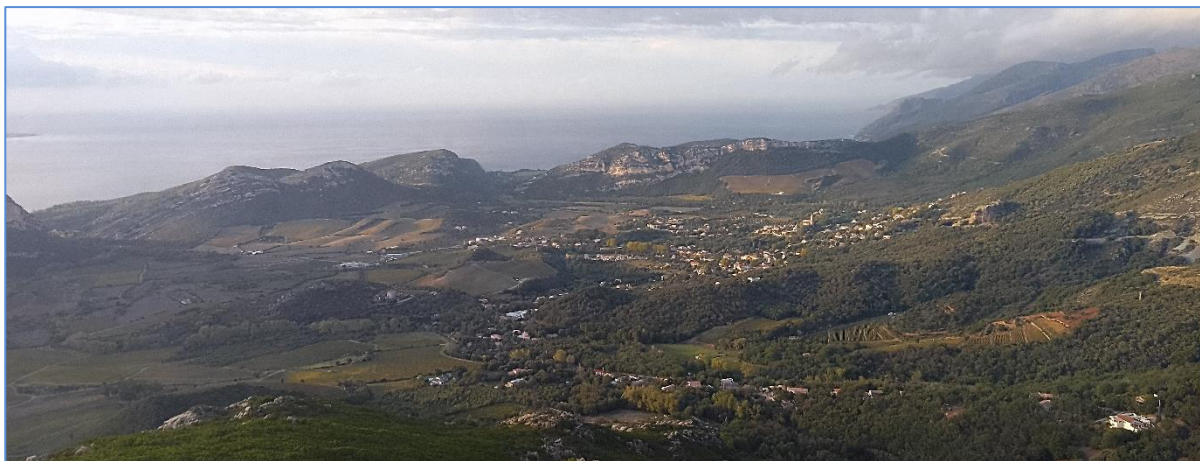
Il s'agit au final d'un bel outil de prise en compte de la qualité des paysages, les recommandations se référant systématiquement à la charte paysagère, architecturale et environnementale, mais aussi de légitimation du Grand Site comme médiateur sur ce territoire.

Un exemple inspirant.

9 - Dès que le Grand Site, un maire, l'administration, etc. a connaissance de la velléité d'un pétitionnaire, celui-ci reçoit un message lui indiquant ce qui est attendu de lui en termes de description et présentation de son projet.

10 - Maires, divers services de l'Etat, collectivité de Corse, Office de l'environnement de Corse, CAUE, syndicat des vignerons, etc.

11 - Elles ne le font bien-sûr pas en commission, mais chacune selon son calendrier et ses procédures propres.



3. Quelques vues du Grand Site de France - Photo ThB octobre 2023

Un observatoire photographique opérationnel, véritable indicateur qui permettra de rendre compte de l'évolution des paysages dans le temps

Un autre exemple qui traduit bien le caractère central de la préoccupation paysagère est la mise en place d'un observatoire photographique. Pensé dans les règles de l'art, il permet, deux fois par an, une couverture photographique du territoire à partir des points fixes qui ont été déterminés.

Il se complète ici d'une perspective "vue de la mer" grâce à un ensemble de prises de vues à partir d'un drone piloté par un spécialiste du CAUE.

Votre rapporteur tient à saluer l'effort ainsi engagé par le Grand Site, en recommandant qu'il se poursuive sur de nombreuses années. Il s'agit en effet d'un outil essentiel pour répondre à une question auquel chaque Grand Site a souvent des difficultés à répondre : comment a évolué "mon" paysage depuis que j'existe. Cet outil peut incontestablement apporter des éléments de réponse objectifs.

Il pourrait utilement être complété, ce qui ne semble pas le cas aujourd'hui, par une banque de photographies avant/après pour l'ensemble des opérations d'aménagement ou de réhabilitation conduites par le Grand Site, la paternité de celles-ci étant vite perdue de vue (si j'ose dire !) par nos mémoires humaines.

2. Une gouvernance solide qui produit des résultats visibles et présente un programme 2024-2031 adapté et crédible

Une gouvernance efficace qui s'appuie sur un syndicat mixte qui fonctionne bien

Le nombre, la diversité et la qualité des actions réalisées en un temps court (celui de la période écoulée) après une labellisation initiale expresse, on l'a rappelé, est le signe d'un engagement fort des acteurs du projet qui ont su en outre mettre en place une gouvernance qui fédère beaucoup des énergies disponibles sur le territoire.

Initialement porté par le département de Corse¹², le GSF l'est désormais par un syndicat mixte *ad hoc* fondé par les six communes, la communauté de communes Nebbiu-Conca d'Oro et la collectivité de Corse. Elles en financent le fonctionnement selon une clé de répartition fixée à 80% pour la collectivité de Corse, 15 % pour la communauté de communes et 5 % pour l'ensemble des six communes. Ce budget a régulièrement augmenté en passant d'environ 350 k€ en 2019 à environ 650 k€ en 2023. Il est prévu qu'il se stabilise à ce niveau pour les prochaines années. Le montant des investissements (et de leur origine) est très variable d'une année à l'autre en fonction des projets mis en œuvre. Il devrait totaliser plus de 1 000 k€ en 2023.

L'équipe permanente du syndicat mixte est quant à elle composée d'un directeur, d'une assistante, de deux chargés de mission (développement et ingénierie de projets) et de deux agents chargés d'accueil à la maison du Grand Site.

Une gouvernance qui présente un visage de cohésion et s'appuie sur de multiples partenaires

C'est une autre des forces de ce Grand Site, la convergence de vue des élus et des trois niveaux de collectivités cités précédemment par rapport aux objectifs du projet de territoire, tant dans ses aspects de préservation des paysages que dans la dimension de son développement économique autour de la viticulture et du tourisme principalement. Les différences politiques n'y font pas obstacle.

¹² - Il a disparu lors de la réforme institutionnelle de 2018.

Votre rapporteur a été frappé par cette cohésion d'approche lors des entretiens qu'il a eus, particulièrement avec les élus, tous attachés à leur territoire et à son identité, expérimentés et entretenant des rapports manifestement confiants avec le directeur du Grand Site, lui-même précédemment élu (d'une commune¹³ n'appartenant pas au GS) pendant de nombreuses années.

Ensemble (élus et directeur), ils ont fédéré autour d'eux tous les acteurs qui comptent sur le territoire en les associant, sous différentes formes, aux instances du syndicat mixte (trois représentants du syndicat de l'AOP Patrimonio appuient ainsi le comité syndical) ou aux divers comités techniques ou de concertation qui enrichissent le projet de territoire au quotidien (voir carte d'identité du GS en annexe 1).

Votre rapporteur a par exemple pu participer à une réunion sur le risque incendie avec les spécialistes du sujet sur la zone et plus largement en Haute-Corse, l'objectif étant d'assurer la protection des personnes, des biens - c'est la priorité - et du patrimoine naturel tout en veillant à privilégier des solutions aussi peu impactantes que possibles sur le plan paysager.

Des résultats palpables par tout un chacun

Le GS n'a pas échappé aux perturbations dues à la pandémie Covid 19 et a pris un peu de retard dans la mise en œuvre de son programme d'action précédent. Il a par ailleurs consacré beaucoup d'énergie à travailler sur sa charte paysagère, architecturale et environnementale. Certes cruciale, et vivante, on l'a dit, elle est cependant peu visible.

Trois actions contribuent néanmoins à asseoir peu à peu sa notoriété : le déploiement de sa signalétique qui progresse et permet en outre d'apporter de l'information (bilingue : français et corse) aidant les habitants comme les visiteurs à la lecture du paysage ; l'effacement progressif mais déjà effectif en plusieurs localisations de réseaux électriques (qui demande lui aussi beaucoup d'énergie (!) et de force de conviction) et enfin, l'ouverture en 2023 de la maison du Grand Site.

Cette dernière, finalement installée tout près du port de Saint-Florent a remplacé un bâtiment particulièrement disgracieux et en déshérence. Si le choix architectural qui a été fait¹⁴ peut paraître audacieux ou surprenant¹⁵, il a pour conséquence de ne pas passer inaperçu dans un environnement immédiat plutôt ingrat dont on espère qu'il sera amélioré sans trop tarder. C'est en revanche un lieu de passage très central qui permet donc aux visiteurs d'accéder facilement à l'intérieur de ce bâtiment énigmatique.



4. *Maison du Grand Site de France, ouvert en 2023 - Photo ThB octobre 2023*

13 - Maire de Castellu di Rustinu pendant trois mandats mais aussi conseiller territorial et président de la commission des finances de l'Assemblée de Corse jusqu'en 2015.

14 - En accord avec l'architecte des bâtiments de France.

15 - Une maison en acier corten (murs, pignons et toiture) sans fenêtre, sauf en trompe l'œil.

Et à l'intérieur, on découvre, dans un cadre moderne que le bois contribue à rendre chaleureux, une scénographie que votre rapporteur vous recommande d'aller découvrir : riche, agréable, précise, elle donne à comprendre le patrimoine naturel et culturel du Grand Site dans toutes ses dimensions et devrait inciter à aller le découvrir.



5. Intérieur de la maison du Grand Site de France et éléments de scénographie - Photo ThB octobre 2023

Les premiers retours (sur le livre d'or que j'ai pu consulter) sont très positifs. Les visiteurs ne se montrent d'ailleurs pas déçus par l'aspect extérieur de la maison, que pratiquement aucun ne mentionne.

Un programme ambitieux crédible qui prolonge et amplifie les actions menées jusqu'ici

Je ne le détaillerai pas ici¹⁶ si ce n'est pour insister sur deux points pour lesquels une vigilance particulière est de mise.

Le premier point est celui de la nécessaire maîtrise des effluents viticoles. Celle-ci n'a pas progressé, ce qui constitue un vrai point noir pour le site classé comme pour le Grand Site qui y joue une partie de son image. Ce sujet, pointé en 2020, devrait désormais être une priorité forte.

Le second point porte sur la poursuite de l'effacement des lignes électriques qui devrait également monter en puissance rapidement, tant elles marquent le paysage de manière négative.

16 - Voir en annexe 5 la liste des actions prévues.

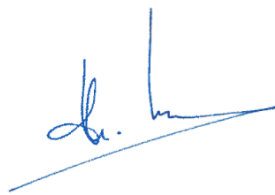
En conclusion, l'existence du Grand Site de France « Conca d'Oro, vignoble de Patrimonio - Golfe de Saint-Florent », apporte une véritable plus-value pour une prise en compte de la qualité du paysage et la bonne gestion du site classé qui occupe l'essentiel de son territoire. C'est le cœur de ce que l'on attend de lui.

Paysage certes exceptionnel pour ses nombreux visiteurs, mais aussi paysage du quotidien pour ceux qui vivent et travaillent sur place, pour ceux qui continuent à le façonner et en vivent. Il n'a pas vocation à être figé, mais préservé dans sa cohérence et dans la complémentarité de ses composantes, y-compris productives de richesse économique. Le projet de territoire et son plan d'action présentés à l'avis de votre commission y contribuent sans conteste.

Résultats convaincants et palpables, programme à venir crédible et en phase avec les attendus d'un Grand Site de France, gouvernance efficiente, qui a su tisser de nombreux partenariats, et mobiliser des moyens humains et financiers conséquents, me conduisent à proposer sans réserve à votre commission qu'elle donne un avis favorable à l'attribution du label Grand Site de France pour huit¹⁷ nouvelles années.

Un bémol cependant : à mi-parcours de cette nouvelle période, les progrès réalisés en termes de réduction des effluents de l'activité viticole, trop timides à ce jour, devront alors être scrutés avec précision afin de vérifier qu'ils sont acquis et décisifs.

Enfin, permettez-moi de mettre en lumière l'implication remarquable de la DREAL et de l'inspecteur des sites de Haute-Corse, qui accompagnent cette démarche pas-à-pas depuis son origine, aux côtés des élus et du directeur du Grand Site et en confiance avec eux.



Thierry Boisseaux

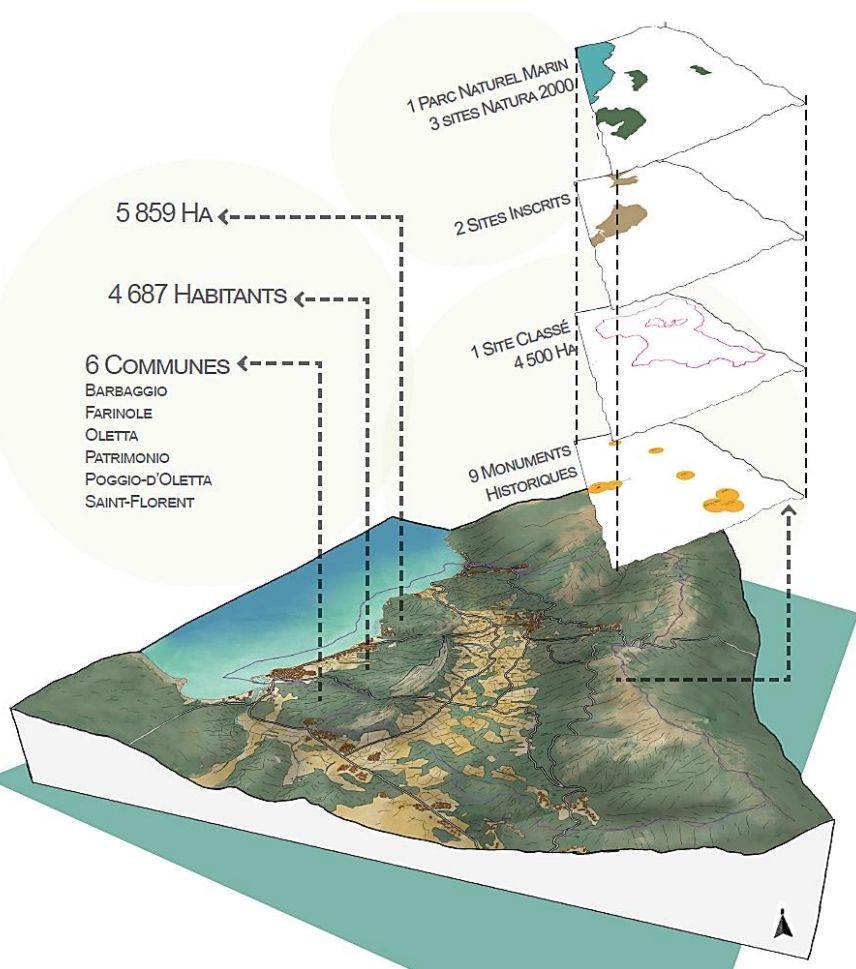


6. Une des premières vues sur la Conca d'Oro lorsque l'on arrive de Bastia ; au second plan, le golfe de Saint-Florent et les Agriates
Photo AO octobre 2023

¹⁷ - C'est la nouvelle durée d'attribution du label depuis l'automne 2023. Elle est assortie d'un point d'étape à mi-parcours.

ANNEXE 1

Carte d'identité du Grand Site de France Conca d'Oro, vignoble de Patrimonio - Golfe de Saint-Florent (illustrations extraites du dossier de candidature, ThB)



GOVERNANCE DU GRAND SITE DE FRANCE
Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio - golfe de Saint-Florent

Année	Dépenses de Fonctionnement	Dépenses d'Investissement
2019	366 149 €	232 007 €
2020	409 187 €	107 988 €
2021	530 269 €	384 213 €
2022	532 011 €	958 729€
2023 (Prévisionnel budgétaire)	650 000 € environ	1 100 000 € environ

Un comité de pilotage co-présidé par :

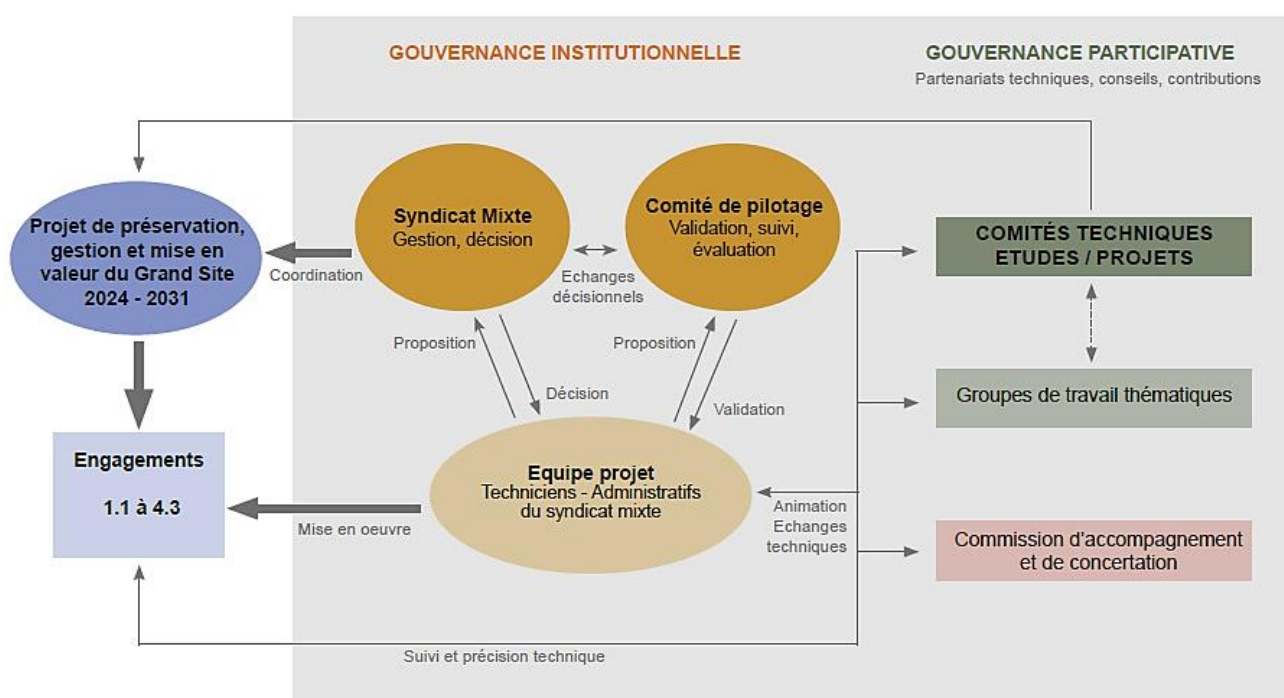
- le préfet de Haute-Corse
- le président du syndicat mixte

Un syndicat mixte porté par :

- les 6 communes, la communauté de communes Nebbiu - Conca d'Oro et la collectivité de Corse
- avec un comité syndical composé d'un président et de deux vice-présidents appuyés de neuf élus et trois vignerons (du syndicat de l'AOP Patrimonio)

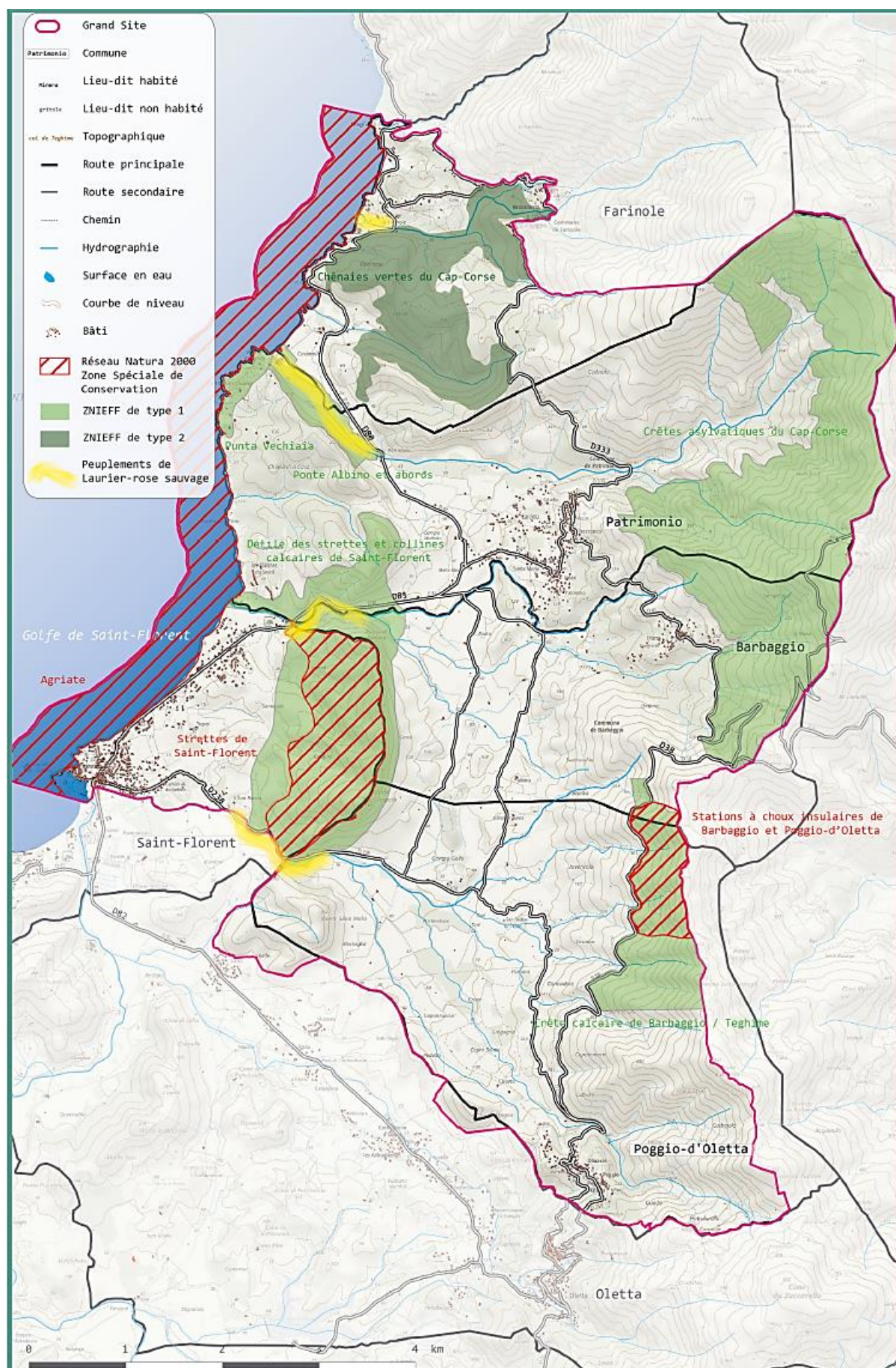
Une équipe technique composée de :

- un directeur
- une assistante de direction
- deux chargés de mission (développement et ingénierie de projets)
- un chargé de mission information, communication, animation
- deux agents d'accueil de la maison du Grand Site (+ personnel saisonnier)



ANNEXE 2

Inventaires et protections au titre de la biodiversité (dossier de candidature)



ANNEXE 4
Actions programmées en 2017 et éléments de bilan
Dossier de candidature

Objectif thématique 1 : Poursuivre et renforcer la protection, la restauration et la gestion durable des qualités paysagères

Objectifs opérationnels

Mieux protéger les qualités paysagères des risques naturels et anthropiques	Poursuivre l'amélioration écologique du Grand Site en visant l'excellence environnementale	Mieux préserver les qualités paysagères en valorisant les jeux et emboitements d'échelles	Restaurer et valoriser le patrimoine architectural	Maintenir la mixité et gérer les interfaces paysagères par une politique urbanistique cohérente et adaptée
---	--	---	--	--

Objectif thématique 2 : Améliorer la qualité de la découverte et de la fréquentation du Grand Site

Objectifs opérationnels

Organiser l'accueil et la découverte du Grand Site par des aménagements et des équipements adaptés	Intégrer la valorisation du patrimoine architectural dans l'offre de découverte	Compléter la découverte visuelle du Grand Site par une mise en fréquentation respectueuse
--	---	---

Objectif thématique 3 : Développer un tourisme durable et identitaire fondé sur la complémentarité Terre / Mer

Objectifs opérationnels

Favoriser un développement touristique qui lie les atouts terrestres aux atouts maritimes du Grand Site	Proposer une offre oenotouristique complète et professionnalisée	Accroître les synergies entre acteurs viticoles et activités culturelles	Favoriser les retombées locales de la fréquentation du Grand Site
---	--	--	---

Objectif thématique 4 : Gérer et promouvoir le Grand Site, partager l'identité et l'esprit des lieux

Objectifs opérationnels

Renforcer l'intégration de la gouvernance pour parfaire la gestion du territoire	Elargir et renforcer l'appropriation collective des valeurs du Grand Site	Accompagner les dynamiques du territoire par une ingénierie d'information et d'appui aux projets	Etablir des dispositifs de suivi et d'évaluation
--	---	--	--

RAPPEL DES 6 ACTIONS DE LA FEUILLE DE ROUTE PRIORITAIRE

- Mettre en place le syndicat mixte de gestion du Grand Site et du label,
- Réaliser une charte paysagère, architecturale et environnementale sur l'ensemble du territoire du Grand Site et l'intégrer dans les documents d'urbanisme communaux,
- Finaliser le projet d'aménagement et la mise en fonctionnement de la maison du Grand Site,
- Réaliser un plan de déplacements doux sur l'ensemble du site, notamment à partir du port de St-Florent et le traduire dans les documents d'urbanisme,
- Etudier la mise en place d'un plan de signalétique discret et l'élaboration d'une charte signalétique sur le Grand Site,
- Disposer de propositions pour limiter les pollutions diffuses par une gestion environnementale des effluents viticoles.

TABLEAU AFOM DU BILAN 2017 - 2023

La préservation des patrimoines paysagers naturels, bâtis et immatériels			
Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - De grandes richesses patrimoniales et paysagères - Des protections réglementaires effectives - Des réseaux opérationnels de partenaires institutionnels et techniques - Des actions effectives notables impulsées par le Grand Site (gestion des eaux usées, risque incendies, inventaire et connaissance du patrimoine bâti agricole...) - Une Charte paysagère, architecturale et environnementale dotée de fiches de recommandations pour accompagner les pétitionnaires à concevoir des projets respectueux et valorisant les qualités du Grand Site - L'accompagnement-conseil dédié aux communes et collectivités du Grand Site 	<ul style="list-style-type: none"> - Le partage de la connaissance des richesses patrimoniales avec les habitants - L'insuffisante sensibilité des résidents à l'observation des paysages et à la conscientisation de leur valeur - Une carence d'appropriation collective de l'« esprit des lieux » - Un manque de vigilance et de prise en compte des « strette » 	<ul style="list-style-type: none"> - La renommée du label Grand Site de France - Une volonté partagée des élus de poursuivre la démarche Grand Site - Le renouvellement du label Grand Site de France en 2023 - L'utilisation de la Maison du Grand Site pour sensibiliser les scolaires et les habitants - Des actions pilotes et démonstratives de restauration du patrimoine bâti agricole - L'harmonisation et la cohérence future des documents d'urbanisme avec les orientations de la Charte paysagère, architecturale et environnementale du Grand Site 	<ul style="list-style-type: none"> - Des incivilités qui banalisent des expressions paysagères d'exception - L'augmentation du risque incendie - Le changement climatique engendrant l'alternance de fortes périodes de sécheresse aigue (assèchement des cours d'eau et menace de disparition de certaines faunes et flores sensibles) et d'épisodes pluvieux violents (intempéries entraînant des crues dévastatrices pour les milieux naturels et dangereuses pour les espaces habités)
L'accueil et la qualité de la découverte			
Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Un réseau de routes et de sentiers en faveur de panoramas d'exception - Une structuration de l'offre pour une fréquentation durable et peu polluante : Plan de Déplacements Doux, bornes électriques, sentiers pédestres, cyclos... - Des aménagements d'envergure aux proportions sobres et respectueuses des composantes du Grand Site (Maison du Grand Site, belvédères...) 	<ul style="list-style-type: none"> - La saisonnalité de la fréquentation - Des abords du Grand Site peu qualitatifs : extensions urbaines, signalétique hétérogène... - Des accotements routiers et petits ouvrages qui se dégradent 	<ul style="list-style-type: none"> - L'information et la sensibilisation des habitants aux qualités d'exception du Grand Site 	<ul style="list-style-type: none"> - Une augmentation de la fréquentation, notamment maritime - Une augmentation des dépôts sauvages - Une concentration des flux et des hébergements sur Saint-Florent et, dans une moindre mesure, Patrimonio

La valorisation collective des atouts du Grand Site			
Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Une AOP, un terroir et des vins réputés - Un port de plaisance reconnu - Des actions « symboliques » visibles et tangibles réalisées au cours de la première période de labellisation comme l'enfouissement du réseau aérien - Un territoire économiquement attractif - Un syndicat mixte acteur et actif au sein du réseau Grand Site de France 	<ul style="list-style-type: none"> - Un réseau d'opérateurs touristiques et oenotouristiques à former 	<ul style="list-style-type: none"> - Une implication naissante des artisans et des commerçants du Grand Site - Une volonté collective d'innover dans le respect et la valorisation des qualités territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> - Une multiplication des caves et domaines viticoles dans le grand paysage - Une reconnaissance et un rayonnement national du Grand Site qui participent à la convoitise du territoire et portent atteinte aux équilibres espaces cultivés / habités / naturels

Le partage des valeurs			
Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Un syndicat mixte effectif et reconnu avec une équipe polyvalente dédiée au Grand Site - Un portage politique fort - Des partenaires institutionnels et techniques impliqués - Une démarche de conduite de projets opérationnelle et de qualité, qualifiée de bénéfique par les élus du Grand Site - Une communication active sur les réseaux sociaux - Des initiatives concrètes auprès des scolaires sur les valeurs du Grand Site suivies d'un programme pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> - Une démarche naissante - La faible implication de la participation habitante - La mise en place d'une journée annuelle dédiée au Grand Site - Le manque d'accompagnement et de suivi lors de la réalisation des travaux 	<ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation de la Maison du Grand Site pour rendre effective l'expérience Grand Site - Des événements annuels traditionnels et festifs ancrés de longue date - Des partenariats techniques et financiers qui perdurent - Le déploiement d'actions pour partager les valeurs du Grand Site avec les générations futures 	<ul style="list-style-type: none"> - La multiplication d'actions et de projets individuels

TABLEAU DE SYNTHÈSE DU NIVEAU D'ATTEINTE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

	2017-2019	2019-2021	2021-2023
Objectif 1 - Poursuivre et renforcer la protection, la restauration et la gestion durable des qualités paysagères			
Mieux gérer les qualités paysagères des risques naturels et anthropiques			
Poursuivre l'amélioration écologique du Grand Site et visant l'excellence environnementale			
Mieux préserver les qualités paysagères en valorisant les jeux et emboitements d'échelles			
Restaurer et valoriser le patrimoine architectural			
Maintenir la mixité et gérer les interfaces paysagères par une politique urbanistique cohérente et adaptée			
Objectif 2 - Améliorer la qualité de la découverte et de la fréquentation du Grand Site			
Organiser l'accueil et la découverte du Grand Site par des aménagements et des équipements adaptés			
Intégrer la valorisation du patrimoine architectural dans l'offre de découverte			
Compléter la découverte visuelle du Grand Site par une mise en fréquentation respectueuse			
Objectif 3 - Développer un tourisme durable et identitaire fondé sur la complémentarité Terre/Mer			
Favoriser un développement touristique qui lie les atouts terrestres et maritimes du Grand Site			
Proposer une offre de oenotouristique complète et professionnalisée			
Accroître les synergies entre acteurs viticoles et activités culturelles			
Favoriser les retombées locales de la fréquentation du Grand Site			
Objectif 4 - Gérer et promouvoir le Grand Site, partager l'identité et l'esprit des lieux			
Renforcer l'intégration de la gouvernance pour parfaire la gestion du territoire			
Élargir et renforcer l'appropriation collective des valeurs du Grand Site			
Accompagner les dynamiques du territoire par une ingénierie d'information et d'appui aux projets			
Établir des dispositifs de suivi et d'évaluation			

Vert = atteint

Orange = partiellement atteint

Jaune = engagé

ANNEXE 5 : programme d'actions 2023 - 2031 (dossier de candidature)

OBJECTIF	1. Poursuivre, approfondir et renforcer la gestion durable des paysages emblématiques par la mise en œuvre du projet paysager						
ENGAGEMENT	1.1 Accompagner le développement agricole et viticole dans le respect des équilibres paysagers par une politique foncière et urbanistique, volontariste et concertée						
ENJEUX	Préserver la diversité de la mosaïque agricole, s'assurer de la cohérence paysagère des projets de constructions agricoles et non agricoles, assurer l'animation de la Charte paysagère, architecturale et environnementale, accompagner les acteurs pour une bonne prise en compte de la Charte, protéger les éléments paysagers remarquables du Grand Site						
PARTENAIRES	Communes, DDT, UDAP, DREAL, CAUE, OEC, AAUE, CdC, Syndicat vigneron						
Période de lancement de l'action		2024 -	2026 -	2028 -	2030 -	Pilotage	Budget prévisionnel
		2025	2027	2029	2031		
ACTIONS	Poursuite de l'intégration de la Charte paysagère dans les documents d'urbanisme	X	X			Syndicat Mixte	Temps agent
	Faire vivre la commission de concertation – projets GSF	X	X	X	X	Syndicat Mixte	Temps agent
	Etudes affinées du projet paysager de la Charte – analyses paysagères prospectives sur secteurs et/ou éléments remarquables du GSF	X	X			Syndicat Mixte	50 k€
	Stratégie foncière dans les Strette	X	X	X	X	Syndicat Mixte	Temps agent
INDICATEURS	Documents d'urbanisme communaux, nombre de projets de constructions examinés en commission GSF, nombre de projets de plantations examinés en commission GSF, zonage de périmètres de protection paysagère, acquisitions foncières						
ENGAGEMENT	1.2 Optimiser la gestion des risques naturels et anthropiques, préserver les continuités écologiques et les milieux naturels par le paysage						
ENJEUX	Prévenir les risques inondation et incendie par une meilleure gestion des territoires et des réseaux hydrographiques, limiter les effets de ces deux risques sur les paysages en envisageant des aménagements pertinents et adaptés, privilégier l'intégration des ouvrages de protection et de lutte contre les incendies et les inondations, protéger la qualité des eaux et des milieux aquatiques						
PARTENAIRES	SIS2b, communes, OEC, sapeurs forestiers (CdC), Direction exploitation des routes (CdC), DREAL						
Période de lancement de l'action		2024 -	2026 -	2028 -	2030 -	Pilotage	Budget prévisionnel
		2025	2027	2029	2031		
ACTIONS	Poursuivre la mise en œuvre du plan de prévention et de lutte contre les incendies : équipements DFCI, aménagements, information sur les OLD, DPCI	X	X	X	X	Syndicat Mixte et Communauté de communes	100 k€ + débroussaillage annuel des bords de routes et interfaces agricoles
	Définition des actions d'aménagements hydrauliques et réalisation des opérations prioritaires	X	X	X	X	Communauté de communes	Non chiffré
	Création du dispositif de collecte et traitement des effluents viti-vinicoles	X	X			Syndicat des vigneron AOP Patrimonio	Non chiffré
INDICATEURS	Montant des équipements DFCI réalisés ; surface d'espaces coupe-feux, évolution comparative du nombre d'incendies et de surfaces parcourues, nombre de propriétaires fonciers sensibilisés, montant et nature des aménagements hydrauliques réalisés ; nombre et volume des caves vinicoles équipées en traitement des effluents						

ENGAGEMENT	1.3 Gagner en qualités architecturales et paysagères en maîtrisant les dynamiques villageoises et en restaurant le patrimoine bâti						
ENJEUX	Maintenir la structure urbaine identitaire des cœurs de village, restaurer et revaloriser le patrimoine culturel et rural, réussir l'intégration paysagère des impératifs d'économies d'énergie, qualifier les espaces publics et le cadre de vie urbain						
PARTENAIRES	UDAP, DREAL, CAUE, DDT, Communes, OEC, AAUE, CdC						
Période de lancement de l'action		2024 -	2026 -	2028 -	2030 -	Pilotage	Budget prévisionnel
ACTIONS	Protéger et renforcer les silhouettes villageoises en accompagnant les porteurs de projets dans le cadre de la commission de concertation GSF	X	X	X	X	Syndicat Mixte	Temps agent
	Accompagner l'intégration paysagère des projets relevant de la transition énergétique	X	X	X	X	Syndicat Mixte	Temps agent
	Acquisition et restauration de monuments remarquables classés : chapelle San Quilicu	X	X			Commune de Poggio d'Oletta	Non chiffré
	Acquisition et restauration de monuments remarquables classés : Tour de Farinole		X	X		Commune de Farinole, CdC	Non chiffré
	Inciter et accompagner la restauration du petit patrimoine bâti agricole	X	X	X	X	Syndicat Mixte	Temps agent
	Soigner les espaces publics aux abords des sites et monuments	X	X	X	X	Communes	50 k€/an
	Soigner l'insertion paysagère des points de collecte des déchets	X	X	X	X	Communauté de communes	20 k€/an
INDICATEURS	Nombre de projets de bâtis villageois accompagnés, nombre de projets d'intégration d'énergies renouvelables accompagnés, monuments classés devenus propriété publique, monuments classés restaurés, nombre d'éléments du patrimoine bâti agricole (paillers, « casette », moulins, murs en pierres sèches, etc. restaurés, nombre d'opérations d'aménagements qualitatifs d'espaces publics, nombre de points de collectes requalifiés						
ENGAGEMENT	1.4 Réduire les atteintes visuelles par des requalifications paysagères, l'enfouissement des réseaux aériens et la résorption de points noirs						
ENJEUX	Nettoyer progressivement le Grand Site des pollutions visuelles de signalétiques non réglementaires, accroître les qualités paysagères du Grand Site par des interventions dites de « toilette » et de résorption des points noirs paysagers existants, réduire les émissions de gaz à effet de serre et de pollution lumineuse, réduire l'impact des installations aériennes sur l'image du GSF						
PARTENAIRES	DREAL, UDAP, DDT, Communes, Syndicat des vignerons AOP Patrimonio, CdC (direction Patrimoine et Culture), CAUE, OEC, EDF, Orange, Corsica HD, Corsicafibra						
Période de lancement de l'action		2024 -	2026 -	2028 -	2030 -	Pilotage	Budget prévisionnel
ACTIONS	Accompagner la réduction des panneaux publicitaires et pré-enseignes	X	X	X	X	Syndicat Mixte	Temps agent
	Conception et réalisation d'une fresque murale (site de l'ancienne carrière)	X	X			Syndicat Mixte	40 k€
	Enlèvement de carcasses de voitures	X				Syndicat Mixte	15 k€
	Réduction des pollutions lumineuses par une meilleure maîtrise énergétique	X	X			4 Communes	450 k€ /an pendant 3 ans
	Poursuivre l'enfouissement esthétique des lignes aériennes	X	X	X	X	Syndicat d'électrification	Non chiffré
INDICATEURS	Nombre de panneaux non réglementaires enlevés, nombre de m2 de fresque murale réalisés, nombre de carcasses d'épaves de véhicules enlevés, montant des investissements matériels réalisés en économies d'énergie (ampoules LED, horloges astronomiques, réducteurs de tensions, etc.), économies de consommation électrique obtenues, nombre de mètres linéaires de lignes électriques et téléphoniques enfouies						

ENGAGEMENT	1.5 Adopter une stratégie globale de gestion des espaces naturels au service du site et des paysages						
ENJEUX	Mieux connaître les écosystèmes et les espèces remarquables du Grand site pour mieux les protéger et les valoriser, Restaurer la biodiversité aquatique et humide de la trame turquoise, renforcer les pratiques agricoles favorables aux paysages et à la biodiversité sur le Grand Site, sensibiliser sur la richesse écologique et esthétique des milieux aquatiques et humides du Grand Site						
PARTENAIRES	CNBC, OCIC, OEC, Chambre d'agriculture, ODARC, DDT, DREAL, OFB, AERMC, Syndicat de l'AOP Patrimonio						
Période de lancement de l'action		2024 -	2026 -	2028 -	2030 -	Pilotage	Budget prévisionnel
ACTIONS	Etude plus approfondie des habitats naturels, de la faune et flore ordinaires et remarquables du Grand Site	X	X			Syndicat Mixte	Temps agent + 20 k€
	Reconquête de la biodiversité des milieux aquatiques et humides (trame turquoise)		X	X		Syndicat Mixte	Temps agent + 25 k€
	Etude sur les interactions favorables entre préservation des îlots de biodiversité et pratiques culturelles viticoles	X	X	X	X	Syndicat Mixte	Temps agent + 20 k€/an
INDICATEURS	Données quantitatives et qualitatives sur habitats naturels, faune et flore ; nombre et caractéristiques de corridors écologiques et de secteurs à enjeux identifiés ; nombre et nature de restauration des habitats et des continuités écologiques ; nombre d'actions de sensibilisation et de publics touchés ; nombre d'exploitations agricoles engagées ; évolution des pratiques agricoles ; évolution agronomique des sols (rétention d'eau, érosion, etc.) ; amélioration de la qualité de l'eau ; enrichissement de la biodiversité faunistique et floristique, du paysage et de ses qualités esthétiques						

OBJECTIF	2. Développer la qualité de l'accueil, la richesse de la découverte et les mobilités actives pour une rencontre émotive entre le visiteur et le territoire						
ENGAGEMENT	2.1 Faire de la Maison du Grand Site le lieu d'accueil et de découverte initiatique du territoire						
ENJEUX	Informier le public sur le Grand Site : son territoire, ses richesses paysagères, architecturales, environnementales, patrimoniales, ses activités viticoles, artisanales, économiques, culturelles, etc. ; partager la connaissance du territoire du Grand Site auprès des visiteurs résidents ou extérieurs ; préparer et initier le visiteur à la découverte in situ du Grand Site ; consolider la découverte émotionnelle du Grand Site dans la mémoire du visiteur						
PARTENAIRES	Partenaires institutionnels, scientifiques et professionnels de l'espace scénographique de la Maison du Grand Site						
Période de lancement de l'action		2024 -	2026 -	2028 -	2030 -	Pilotage	Budget prévisionnel
ACTIONS	Accueil des visiteurs et information sur les singularités caractéristiques du Grand Site, les points de vue remarquables et les activités possibles	X	X	X	X	Syndicat Mixte	Temps agent
	Découverte initiatique du Grand Site à travers une proposition scénographique et d'outils audiovisuels	X	X	X	X	Syndicat Mixte	Temps agent
	Visites guidées et commentées de l'espace scénographique de la Maison du Grand Site pour groupes et scolaires	X	X	X	X	Syndicat Mixte	Temps agent
	Possibilité d'achats « Souvenirs du Grand Site » au sein de la boutique intégrée à la Maison du Grand Site	X	X	X	X	Syndicat Mixte	Temps agent
	Offre d'une « photo – souvenir paysager » du Grand Site	X	X	X	X	Syndicat Mixte	Temps agent
INDICATEURS	Nombre de visiteurs accueillis à la Maison du GSF (par catégories d'âge, de provenance géographique) ; nombre de visiteurs de l'espace scénographique (par catégories d'âge, de provenance géographique) ; nombre de visites guidées, recettes de ventes en boutique, nombre de « photos-souvenir paysager » délivrées ; enquête satisfaction auprès des visiteurs de la Maison du GSF						

ENGAGEMENT	2.2 Poursuivre la requalification des portes d'entrée du Grand Site et des cœurs de villages						
ENJEUX	Apporter une qualité esthétique au premier contact visuel entre le visiteur et le Grand Site ; Révéler la présence du Grand Site en aménageant sobrement ses seuils d'entrée ; Faire des routes un atout du paysage ; Susciter l'émotion par l'arrivée et la mise en scène de la découverte des paysages						
PARTENAIRES	Communes, OEC, DREAL, CdC (Direction des routes)						
	Période de lancement de l'action	2024 -	2026 -	2028 -	2030 -	Pilotage	Budget prévisionnel
		2025	2027	2029	2031		
ACTIONS	Requalification paysagère et renaturation environnementale de la porte d'entrée du col de Teghime	X				Syndicat mixte	270 k€
	Aménagements d'accueil et paysagers de la porte d'entrée Sud du Grand Site (Oletta)		X			Commune d'Oletta	Non chiffré
	Apaisement de la circulation et requalification des cœurs de villages	X	X	X	X	Communes	En cours de chiffrage
INDICATEURS	Surfaces requalifiées, qualité des aménagements, satisfaction des visiteurs (enquêtes terrain de satisfaction)						
ENGAGEMENT	2.3 Réaliser des aménagements paysagers suscitant le temps de la contemplation						
ENJEUX	Révéler les belvédères du Grand Site ; valoriser des points de vue remarquables ; qualifier les bords de routes ; valoriser les délaissés routiers						
PARTENAIRES	OEC, CdC (Direction des routes), Communes, DREAL						
	Période de lancement de l'action	2024 -	2026 -	2028 -	2030 -	Pilotage	Budget prévisionnel
		2025	2027	2029	2031		
ACTIONS	Aménagements paysagers du belvédère panoramique de Barbaggio	X				Syndicat mixte	160 k€
	Aménagements de haltes routières d'observations contemplatives		X	X		Syndicat mixte	Non chiffré
INDICATEURS	Surfaces aménagées, qualité des aménagements, nombre de haltes d'observations créées, satisfaction des visiteurs (enquêtes de fréquentation et de satisfaction)						

ENGAGEMENT	2.4 Proposer un réseau d'itinéraires de randonnée cyclo-pédestre complet du territoire par des aménagements harmonieux, qualitatifs et sécurisés						
ENJEUX	Favoriser la découverte du Grand Site ; promouvoir les modes de déplacements doux alternatifs à la voiture ; susciter et sécuriser les déplacements piétons, cyclistes, etc. ; proposer une découverte active et immersive du Grand Site ; développer un tourisme durable dans le Grand Site						
PARTENAIRES	CdC (Direction des routes), ATC, Communes, Etat (Préfecture), DREAL, DDT, UDAP, ADEME (Plan AVELO), AAUE, CEREMA						
Période de lancement de l'action		2024 -	2026 -	2028 -	2030 -	Pilotage	Budget prévisionnel
		2025	2027	2029	2031		
ACTIONS	Création d'une boucle cyclo-piétonne au départ de la Maison du GSF	X	X	X	X	Syndicat mixte, CdC, communes	Phase 1 : 4,2 M€ Phase 2 : 3,1 M€
	Aménagement de sentiers Boucles de découverte des villages du GSF	X				Syndicat Mixte	120 k€
	Aménagement de sentiers panoramiques	X	X	X	X	Syndicat Mixte	60 k€ (chiffrage partiel)
	Aménagement de sentiers radiaux de liaison crête-boucles villages		X	X	X	Syndicat Mixte	Non chiffré
	Requalification du sentier du littoral Plage d'Olzu – Plage de Catarelli	X				Syndicat Mixte, commune de Patrimonio	Non chiffré
	Etude prolongement sentier du littoral			X	X	Syndicat Mixte	Non chiffré
	Extension des itinéraires cyclables en reliant l'ensemble des villages du GSF			X	X	Syndicat Mixte	Non chiffré
INDICATEURS	Nombre d'itinéraires, de sentiers et de boucles aménagés, linéaire (km) de sentiers aménagés et / ou requalifiés, fréquentation mesurée des itinéraires (éco-compteurs)						
ENGAGEMENT	2.5 Créer une offre de services en faveur des mobilités douces et actives dans le Grand Site						
ENJEUX	Modifier les comportements en matière de déplacements ; promouvoir des modes de visite du Grand Site plus durables ; Participer à la lutte contre le réchauffement climatique ; Préserver les paysages et la biodiversité ; Développer les services et améliorer le niveau d'équipement sur le Grand Site						
PARTENAIRES	Communes, ADEME, AAUE, CEREMA, CdC, UDAP, Etat (Préfecture)						
Période de lancement de l'action		2024 -	2026 -	2028 -	2030 -	Pilotage	Budget prévisionnel
		2025	2027	2029	2031		
ACTIONS	Création d'une écocare « à énergie renouvelable » près de la Maison du GSF	X	X			Syndicat mixte	Non chiffré
	Création de stationnements vélo et de postes de recharges électriques dans les communes du Grand Site	X	X			Syndicat mixte, Communes	Non chiffré
	Communication, animations et événements en faveur des mobilités résidentielles actives et douces	X	X	X	X	Syndicat mixte	Temps agent
INDICATEURS	Montant des investissements réalisés, nombre et types de vélos mis à disposition, nombre de locations annuelles, nombre de places de stationnement créées, nombre de postes de recharges électriques créés, nature et quantité des animations organisées, nature des supports de communication créés, évolution de la pratique cycliste dans le GSF						

ENGAGEMENT	2.6 Concevoir et favoriser le développement d'une offre multimodale du Grand Site						
ENJEUX	Modifier les comportements en matière de déplacements ; Participer à la lutte contre le réchauffement climatique ; Limiter les ruptures de charge et rendre le territoire plus accessible ; Décongestionner les centres urbains ; Mieux gérer et sécuriser les conditions de stationnement ; Intégrer dans le paysage les aménagements ; Améliorer les temps de parcours en saison estivale entre les communes ;						
PARTENAIRES	CdC (Direction des Mobilités), ADEME, AAUE, Etat (Préfecture), Communauté de communes Nebbiu – Conca d'Oru						
Période de lancement de l'action		2024 -	2026 -	2028 -	2030 -	Pilotage	Budget prévisionnel
		2025	2027	2029	2031		
ACTIONS	Aménagement d'aires de stationnement et de covoiturage, véritables pôles d'échanges multimodaux	X	X	X	X	Communes, Syndicat mixte	1,8 M€ (chiffrage PDD)
	Etude d'opportunité et de faisabilité de mise en place d'un réseau de « transports collectifs propres » intra – Grand Site			X		Communes, Syndicat mixte	Non chiffré
INDICATEURS	Nombre d'aires de stationnement créées ; nombre de places disponibles ; nombre et type de véhicules stationnés par jour ; nombre de cyclistes depuis les arrêts à proximité des aires de stationnement ;						

OBJECTIF	3. Affirmer l'identité terrestre et maritime du Grand Site, levier d'un développement viticole et touristique durable						
ENGAGEMENT	3.1 Favoriser un développement touristique fondé sur la complémentarité Terre/Mer des atouts du Grand Site						
ENJEUX	Connaître et valoriser les potentialités touristiques du Grand Site ; vulgariser les atouts touristiques du Grand Site ; informer les visiteurs des attraits et activités touristiques présentes dans le Grand Site						
PARTENAIRES	Office de Tourisme Nebbiu – Conca d'Oru, Syndicat des vignerons AOP Patrimonio, CIVC, Chambre d'agriculture						
Période de lancement de l'action		2024 -	2026 -	2028 -	2030 -	Pilotage	Budget prévisionnel
		2025	2027	2029	2031		
ACTIONS	Etude-action en faveur du développement de l'oénotourisme au sein d'une stratégie touristique dans le Grand Site	X				Syndicat mixte	31 k€
	Information des visiteurs à partir de la Maison du Grand Site et intégration de la référence GSF à l'Office de Tourisme	X	X	X	X	Syndicat mixte	Temps agent
	Création d'une route touristique de découverte des paysages		X			Syndicat mixte	5 k€
	Edition d'un topoguide « Les balades dans le Grand Site »		X	X	X	Syndicat mixte	Non chiffré
INDICATEURS	Définition d'une stratégie et d'un programme d'actions, nombre de topoguides édités, nombre de visiteurs accueillis à la Maison du GSF						

ENGAGEMENT	3.2 Susciter et accompagner une offre oenotouristique qualitative et professionnalisée						
ENJEUX	Développer les coopérations interprofessionnelles viti-touristiques ; diversifier les activités viti-vinicoles et touristiques						
PARTENAIRES	Office de Tourisme Nebbiu – Conca d’Oru, Syndicat des vigneron AOP Patrimonio, CIVC, Chambre d’agriculture						
Période de lancement de l’action		2024 -	2026 -	2028 -	2030 -	Pilotage	Budget prévisionnel
ACTIONS	Candidature au label Vignobles et Découvertes	X				Syndicat mixte, Syndicat des vigneron	Temps agent
	Qualification des chais et espaces d’accueil et dégustation	X	X	X	X	Syndicat mixte, Syndicat des vigneron	Temps agent
	Accompagnement des vigneron dans une démarche oenotouristique	X	X	X	X	Syndicat mixte, Syndicat des vigneron	17 k€
INDICATEURS	Nombre de vigneron engagés dans une démarche oenotouristique, adhésion au label Vignobles et Découvertes, évolution de la fréquentation des caves						
ENGAGEMENT	3.3 Valoriser les activités patrimoniales, culturelles et sportives dans la vie et la découverte du Grand Site						
ENJEUX	Valoriser la connaissance et la restauration du patrimoine bâti ; soutenir les initiatives sportives et culturelles du territoire en soulignant la démarche Grand Site						
PARTENAIRES	CAUE, CdC (Patrimoine et culture), Office de Tourisme Nebbiu – Conca d’Oru, communes						
Période de lancement de l’action		2024 -	2026 -	2028 -	2030 -	Pilotage	Budget prévisionnel
ACTIONS	Réalisation d’un plan d’interprétation du patrimoine bâti intégré à la découverte du Grand Site		X	X		Syndicat mixte	Non chiffré
	Activités culturelles et sportives du territoire : mise en place de partenariats et accompagnement des organisateurs de manifestations dans une démarche éco-responsable	X	X	X	X	Syndicat mixte	Temps agent
INDICATEURS	Nature et nombre d’éléments de patrimoine bâti mis en exergue, nombre de partenariats, nombre et nature des manifestations ou événements soutenus, actions de communication réalisées						

ENGAGEMENT	3.4 Promouvoir l'ambition maritime du Grand Site						
ENJEUX	Préserver la qualité des eaux du golfe de Saint-Florent ; développer la biodiversité marine du Grand Site ; concilier activités côtières et préservation des habitats et milieux marins						
PARTENAIRES	Régie du Port de Saint-Florent, Parc Naturel Marin du Cap Corse et de l'Agriate						
Période de lancement de l'action		2024 -	2026 -	2028 -	2030 -	Pilotage	Budget prévisionnel
ACTIONS	Poursuivre et garantir la qualité environnementale des eaux du golfe de Saint-Florent	X	X	X	X	Syndicat mixte	Temps agent
	Développer et valoriser les actions pilotes de développement durable du port de Saint-Florent	X	X	X	X	Régie du port de St-Florent	
	Développement de partenariats avec le Parc Naturel Marin du Cap Corse et de l'Agriate	X	X	X	X	Syndicat mixte	Temps agent
INDICATEURS	Partenariats engagés, nombre et nature des actions pilotes maritimes menées						
ENGAGEMENT	3.5 Favoriser les retombées économiques locales de la fréquentation du Grand Site						
ENJEUX	Traduire la plus-value paysagère de la reconnaissance Grand Site en valeur ajoutée économique ; intensifier les liens entre professionnels du territoire et le Grand Site ; associer qualités paysagères et patrimoniales du Grand Site aux productions locales du territoire						
PARTENAIRES	Syndicat des vignerons de l'AOP Patrimonio, artisans et commerçants du GSF, prestataires spécialisés, office de tourisme communautaire, chambres consulaires						
Période de lancement de l'action		2024 -	2026 -	2028 -	2030 -	Pilotage	Budget prévisionnel
ACTIONS	Accompagnement des acteurs dans l'élaboration d'une offre plus-value Grand Site	X	X	X	X	Syndicat mixte	Temps agent
	Sensibiliser et former les artisans et commerçants aux valeurs du Grand Site	X	X	X	X	Syndicat mixte	Temps agent
	Développer les outils numériques supports de découverte du Grand Site et de mise en réseau des acteurs économiques du territoire	X	X	X	X	Syndicat mixte	Temps agent + 15 k€
INDICATEURS	Nombre de professionnels accompagnés et/ou sensibilisés, nombre d'utilisateurs de l'application numérique « Grand Site », retombées économiques (observatoire économique du Grand Site)						

OBJECTIF	4. Organiser la transmission et le partage de la connaissance, des valeurs et de l'esprit des lieux du Grand Site						
ENGAGEMENT	4.1 Amplifier et faciliter l'appropriation collective des valeurs du Grand Site par l'implication des habitants et des acteurs du territoire						
ENJEUX	Faire du citoyen du territoire un défenseur et un promoteur du Grand Site ; « enseigner » les valeurs du Grand Site pour induire le respect de ses richesses naturelles ; rendre chaque résident responsable du Grand Site ; mieux connaître le territoire pour mieux le faire respecter ; impliquer les acteurs locaux dans la protection des paysages du Grand Site						
PARTENAIRES	Communes, associations et professionnels du territoire						
Période de lancement de l'action		2024 -	2026 -	2028 -	2030 -	Pilotage	Budget prévisionnel
ACTIONS	Sensibiliser les résidents aux attributs du Grand Site et à l'« esprit des lieux »	X	X	X	X	Syndicat mixte	Temps agent
	Création d'un réseau des ambassadeurs du Grand Site		X	X	X	Syndicat mixte	Temps agent
	Organisation de journées « Operata Grand Site » de nettoyage : plages, sites emblématiques et fréquentés, etc.	X	X	X	X	Syndicat mixte	Temps agent
	Mobilisation participative des habitants et associations sur des thématiques et/ou projets du Grand Site	X	X	X	X	Syndicat mixte	Temps agent
INDICATEURS	Supports physiques et numériques de présentation du GSF, nombre de sessions de sensibilisation ; nombre d'ambassadeurs du GSF, nombre de journées de nettoyage du GSF, nombre de personnes participant aux séances de mobilisation						
ENGAGEMENT	4.2 Faire du label un vecteur de dynamique éducative, culturelle, sociale et artistique						
ENJEUX	Témoigner d'un Grand Site actif, vivant et entreprenant ; faire du Grand Site un objet d'inspiration artistique et de richesse éducative ; Faire du Grand Site un sujet de fierté culturelle et partagée						
PARTENAIRES	Communes, associations et professionnels du Grand Site, établissements d'enseignements primaires et secondaire du territoire, Inspection académique de Haute-Corse, Rectorat de Corse, Réseau Canopé, OEC, vidéastes professionnels						
Période de lancement de l'action		2024 -	2026 -	2028 -	2030 -	Pilotage	Budget prévisionnel
ACTIONS	Animations scolaires dans le cadre d'un programme pédagogique pluri thématique sur le Grand Site	X	X	X	X	Syndicat mixte	20 k€/an
	Organisation de concours photos, ateliers écriture et concours dessins	X	X	X	X	Syndicat mixte	Temps agent
	Interviews et reportages photos des artisans, des agriculteurs (et viticulteurs) et des « femmes actives » du Grand Site	X	X	X	X	Syndicat mixte	5 k€/an
	Tourner et diffuser une série « Paroles d'habitants » du Grand Site	X	X	X	X	Syndicat mixte	2 k€/an
INDICATEURS	Nombre d'expositions photos, nombre de concours photos et de participants, nombre d'ateliers d'écriture et de participants, nombre de concours dessins et de participants, nombre et nature des reportages et interviews réalisés						

ENGAGEMENT	4.3 Donner de la visibilité et de la lisibilité au Grand Site auprès des publics résidents et extérieurs par l'animation et l'événementiel						
ENJEUX	Faire connaître le Grand Site, donner aux visiteurs des clés de lecture des paysages, susciter la découverte du Grand Site, fidéliser le public au Grand Site, faire du Grand Site un acteur visible, convivial et vivant						
PARTENAIRES	Communes, Bureau montagne du Nebbiu, Communauté de communes, ATC, CdC, CENC, Parc Naturel Marin du Cap Corse et de l'Agriate, syndicat des vignerons						
Période de lancement de l'action		2024 -	2026 -	2028 -	2030 -	Pilotage	Budget prévisionnel
ACTIONS	Organisation d'animations « grand public » : initiation à la lecture du paysage, découverte du patrimoine, découverte de la faune et flore du Grand Site	X	X	X	X	Syndicat mixte	Temps agent + 3 k€/an
	Organisation d'expositions photographiques du Grand Site	X	X	X	X	Syndicat mixte	Temps agent + 2 k€/an
	Mise en place d'un rendez-vous annuel « Journée du Grand Site » informatif, ludique et festif	X	X	X	X	Syndicat mixte	Temps agent
INDICATEURS	Nombre et nature d'animations GP organisées, nombre de personnes ayant participé aux animations, nombre d'expositions photo et nombre de visiteurs, programme et fréquentation des journées annuelles (événements « Grand Site »)						

ANNEXE 6 : Programme de la mission d'inspection générale et participants

Candidature au renouvellement du label GSF Conca d'Oru, vignoble de
Patrimonio – golfe de Saint-Florent

Mission d'inspection générale M. Thierry BOISSEAUX

23 octobre 2023

Arrivée de Paris 18h25 : aéroport de Bastia-Poretta

Accueil par DREAL : P.M. LUCIANI – inspecteur des sites 2B et S. BERGES - Chef
de la division sites, paysages et évaluation des impacts

Dîner à Bastia

24 octobre 2023

Départ Bastia 08h00 (accueil et voiturage par A. ORSINI – Directeur du GSF)

1. **Halte de visite : chantiers d'aménagements paysagers du col de Teghime
et du belvédère de Barbaggio / vue panoramique d'ensemble du GSF**

09h30 Saint-Florent

2. **Accueil par C. OLMETA - Président du Syndicat Mixte du GSF et visite de la
Maison du GSF à Saint-Florent / prise de connaissance et immersion dans
le GSF**

10h45 Poggio d'Oletta et Oletta

3. **Rencontre et échanges avec M. A. VINCENTI - Maire de Poggio d'Oletta et
M. J.P. LECCIA – Maire d'Oletta / évocation d'actions et de projets menés
dans ces communes**

4. **Focus Opération « pierres sèches » Petit patrimoine bâti agricole**

Exposition photographique (salle des fêtes de Poggio d'Oletta) et visite d'un
« pagliaghju » restauré ; en présence des maires ci-dessus, de l'entreprise
Sud Concept (M. P. TORRE) et de l'association d'insertion Etudes et Chantiers
(M. H. EL FARRAJI – coordonnateur et M. S. BRUNINI – formateur « Pierres
sèches ») chargés respectivement de l'étude-diagnostic et des travaux.

Déjeuner

14h00 Mairie de Saint-Florent (Salle du conseil)

5. Focus protection des paysages

Le respect de l'esprit des lieux du GSF, les outils en matière de protection des paysages :

- a) Les documents-cadre de référence :
 - La Charte paysagère, architecturale et environnementale du GSF
 - Son intégration dans les documents d'urbanisme communaux
- b) La mise en œuvre de la Charte : la Commission de concertation GSF ; échanges avec ses membres (*1)
- c) La veille et l'observation : l'Observatoire photographique des paysages (OPP) ; présentation et échanges avec les partenaires de l'OPP (Office de l'Environnement de la Corse M. J. SALVINI – Chef de service ; Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Corse M. J.E. VITTORI – chargé de mission)

16h30 Mairie de Saint-Florent (Salle du conseil)

6. Focus Mobilités douces : Présentation du Plan de Déplacements doux – projet boucle cyclo-piétonne – projets sentiers de découverte / échanges avec M. BOUTEILLE M.A. et SUSINI B. – Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Energie de Corse ; M. F. TOMASI – guide accompagnateur Bureau Montagne Nebbiu.

17h30 Mairie de Saint-Florent (Salle du conseil)

7. Focus Animations scolaires : Présentation du projet de programme pédagogique / échanges avec M. P. BATTISTI – Inspecteur de l'Education Nationale

18h30 Patrimoine et Barbaggio

8. Rencontre et échanges avec M. J. POGGIOLI - maire de Patrimoine et M. E. MARCHETTI – maire de Barbaggio / évocation d'actions et de projets menés dans ces communes

Dîner

25 octobre 2023

Départ Patrimonio 08h00 (accueil et voiturage par A. ORSINI – Directeur du GSF)

1. Parcours de Farinole – hameaux

09h00 Saint-Florent

2. Focus Façade maritime du GSF

- Visite en bateau de la partie maritime du GSF et retour port de St-Florent : observation photographique du GSF façade Est du golfe depuis la mer, et projet sentier du littoral / tour de Farinole
- Saint-Florent :
 - **Rencontre et échanges avec M. C. OLMETA - Maire de Saint-Florent et M. A. CHERUBINI – Maire de Farinole / évocation d’actions et de projets menés dans ces communes**
 - **Port de plaisance : échanges avec M. D. DONNINI - Directeur du port,** actions environnementales / mobilités douces
 - Site citadelle et **office de tourisme : échanges avec M. J.M. SALOTTI – Directeur de l’Office de Tourisme communautaire/ accueil des visiteurs**

11h00 : Maison des vins de Patrimonio

3. Focus Gouvernance du GSF et projet de plan de gestion 2024-2031

Présentation par le Directeur du GSF et échanges avec **les élus du Syndicat Mixte (*2), en présence de M. Y. TOUBHANS - Sous-Préfet de Calvi.**

Buffet déjeunatoire

14h00 Maison des vins de Patrimonio (salle de réunion)

4. Focus Gestion des risques naturels paysagers et environnementaux

- a) Le plan de prévention incendies du GSF : mise en œuvre et échanges avec les partenaires du comité technique (*3)
- b) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans le GSF : préservation de la biodiversité (Mme C. QUENOT – chargée de mission GSF) et mise en œuvre de la Gemapi (M.E. LAFUMAT – Directeur communauté de communes Nebbiu Conca d’Oru)

15h30 Maison des vins de Patrimonio (salle de réunion)

- ### **5. Rencontre avec le Syndicat des vignerons de l’AOP Patrimonio (*4) :**
- développement du vignoble et des domaines - projet paysager, participation à la gouvernance du GSF, gestion des effluents vinicoles, œnotourisme, etc.

18h00 Préfecture de Haute-Corse (Bastia)

6. Réception de l'Inspecteur Général par M. le Préfet de Haute-Corse

Dîner

26 octobre 2023

08h30 : Départ Bastia vers aéroport Bastia-Poretta (voiturage par A. ORSINI – Directeur du GSF)

Vol pour Paris à 10h15

Participants

*1 :

- Inspecteur des sites DREAL – P.M. LUCIANI
- UDAP/ABF – Mme MARIN
- DDT urbanisme : A. ESPINOSA et G. HUGUET
- DDT forêt : C. BRESSON et D. CAZAUX
- CAUE : A. BATTISTI
- AUE : B. SUSINI
- OEC : M.L. CASTELLI et A. PAOLACCI
- Syndicat des vignerons AOP Patrimonio – M.F. DEVICHI
- 6 maires des communes du GSF

*2 :

- Monsieur CHERUBINI Ange / Commune de Farinole
- Madame COLOMBANI Anna Maria / Collectivité de Corse
- Monsieur LECCIA Jean Pierre / Commune d'Oletta
- Monsieur LUCIANI Saveriu / Collectivité de Corse
- Monsieur MARCHETTI Etienne / Commune de Barbaggio
- Madame MARIOTTI Marie Thérèse / Collectivité de Corse
- Monsieur OLMETA Claudy / Commune de Saint-Florent
- Monsieur POGGIOLI José / Communauté de Communes de Nebbiu-Conca d'Oru
- Monsieur POZZO DI BORGO Louis / Collectivité de Corse
- Madame PREZIOSI Monique / Commune de Patrimonio
- Monsieur TOMI Christian / Communauté de Communes de Nebbiu-Conca d'Oru
- Monsieur VINCENTI Antoine / Commune de Poggio d'Oletta

*3 :

- Monsieur Ange CHERUBINI, Maire de Farinole
- Monsieur José POGGIOLI, Maire de Patrimonio
- Monsieur Etienne MARCHETTI, Maire de Barbaggio
- Monsieur Antoine VINCENTI, Maire de Poggio d'Oletta
- Monsieur Claudy OLMETA, Maire de Saint-Florent
- Monsieur Jean Pierre LECCIA, Maire d'Oletta
- Monsieur Antoine ANDREANI, SIS 2B
- Monsieur Jean-Noël RIGOT, SIS 2B
- Monsieur Octavien MESCHINI, SIS 2B
- Monsieur Thomas GIRAUD, ONF
- Monsieur Gilles PLANELLES, ONF
- Monsieur Martial SANTUCCI, ONF
- Monsieur Stéphane GASSMANN, FORSAP 2B
- Monsieur Franck COSSU, DDT 2B DFCI
- Monsieur Bruno VINCENTELLI, ODARC

*4 :

- Mme M.F. DEVICHI – Présidente du syndicat des vignerons AOP
Patrimonio
- Mme N. MONTEMAGNI – Vice-présidente
- M. L. LECCIA – Vice-président
- M. N. MARIOTTI – membre du bureau
- Mme M. GIUDICELLI – déléguée du syndicat auprès du GSF
- M. M. MARFISI – ancien président du syndicat